



Vaisselle réutilisable - Conditions générales de mise à disposition

- 1. La Commune de Lutry met à disposition d'organisateurs de manifestations sur son territoire de la vaisselle réutilisable (12'000 gobelets ou verres à pied), dont la gestion est assurée par Ecomanif SA, Champs Torrens 1, 1400 Yverdon-les-Bains, T: 024 524 40 17, info@ecomanif.ch.
- 2. La vaisselle fournie par la Commune (gobelets et verres à pied) est mise à disposition à titre gratuit, seuls les services de livraison et de nettoyage (obligatoire) sont facturés. Toute vaisselle complémentaire à l'offre de la Commune (assiettes, bols, couverts, etc.) est mise à disposition par Ecomanif SA aux tarifs définis par ce prestataire.
- 3. La relation contractuelle est conclue entre Ecomanif SA et l'organisateur de la manifestation. La Commune de Lutry n'est pas partie prenante. La facture est transmise directement à l'organisateur par Ecomanif SA.
- 4. La vaisselle est mise à disposition dans la limite du stock disponible. Les caisses ne sont pas modulables. La commande minimale est d'une caisse.
- 5. Les réservations sont enregistrées dans l'ordre de réception du formulaire dûment rempli et transmis au plus tard **60 jours** avant la date de la manifestation.
- 6. Toute réservation ne devient effective qu'après acceptation de l'offre envoyée à l'organisateur par Ecomanif SA.
- 7. Les annulations sont prises en compte au plus tard **10 jours** avant la date de livraison prévue. Des frais d'annulation pourront être facturés par Ecomanif SA après ce délai.
- 8. Le retour de la vaisselle doit s'effectuer au plus tard 5 jours après la manifestation.
- 9. Le nettoyage est obligatoirement effectué par Ecomanif SA. Coût indicatif du nettoyage : CHF 0.16/pièce pour les gobelets et CHF 0.27/pièce pour les verres à pied. Changements de tarifs réservés. Pour les autres articles, voir le tarif en vigueur sous www.ecomanif.ch. Pour des raisons d'hygiène, le contenu de chaque caisse dessellée est nettoyé et facturé.
- 10. Coût du transport : variable en fonction de la quantité de caisses. Tarifs indicatifs cidessous. Changements de tarifs réservés. Les organisateurs peuvent également assurer le transport par leurs propres moyens (Lieu de prise en charge : Ecomanif SA, Petits-Champs 2, 1400 Yverdon-les-Bains, T : 024 424 01 11).

Coût indicatif du transport	
Transporteur	Prix
Poste CH SA	CHF 30 par caisse (retour compris).
Camion (par Ecomanif SA)	Jusqu'à une palette (20 caisses) : CHF 180 (retour compris). Autres quantités, voir le tarif en vigueur sous www.ecomanif.ch.

11. Il est vivement recommandé aux organisateurs d'encaisser une consigne remboursable pour chaque verre remis aux utilisateurs. Chaque gobelet ou verre à pied perdu, cassé ou non retourné est facturé à prix coûtant à l'organisateur, après décompte d'Ecomanif SA, par la Bourse communale, soit :



Prix des verres non retournés facturés à l'organisateur par la Bourse communale	
Туре	Prix par pièce
Gobelet 10 cl.	CHF 0.76
Gobelet 25-30 cl.	CHF 0.87
Gobelet 50 cl.	CHF 0.93
Verre à pied	CHF 3.29

Les caisses de conditionnement sont également facturées à prix coûtant par la Bourse communale en cas de perte ou de casse.

Etat au 4 mai 2023.